

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00071 Numéro SIREN : 504 944 141 Nom ou dénomination : YVARS INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2019 sous le numéro de dépôt B2019/004200

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2019/004200**
n° de gestion : **2015B00071**
n° SIREN : **504 944 141 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 14/06/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

YVARS INVESTISSEMENTS - Société par actions simplifiée
17 avenue du Colonel Driant 26000 Valence -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



782451

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP

N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU YVARS INVESTISSEMENTS Néant ☐

Adresse de l'entreprise 17 avenue du Colonel Driant 26000 VALENCE

Numéro SIRET* 5 0 4 9 4 4 1 4 1 0 0 0 3 6

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Exercice N clos le 31/12/2018 Net 3	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial* Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	14 616	030	2 213		12 403
	Immobilisations financières* (1)	040	2 258 173	042			2 258 173
	Total I (5)	044	2 272 790	048	2 213		2 270 576
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	519	074			519
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	121 660	086			121 660
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	122 179	098			122 179
Total général (I + II)		110	2 394 969	112	2 213		2 392 756
PASSIF						Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120					34 600
	Écarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					6 000
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131					2 379 064
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136					(36 585)
	Provisions réglementées	140					
Total I		142					2 383 078
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166					8 530
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	1 147				1 147
	Produits constatés d'avance	174					
Total III		176					9 677
Total général (I + II + III)		180					2 392 756
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		12 882
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU YVARS INVESTISSEMENTS		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2018			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services*	217		218		
		intracommunautaires					
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors T V A (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes*	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)			242	45 716	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	151	244	151	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254	1 770	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		260		
		Total des charges d'exploitation (II)				264	47 637
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(47 637)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	11 052	
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	347		348		
		(VI)					
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(36 585)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2		312	314	36 585	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art 44 sexdecies)			992			
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit		346		350	
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col 1 Déficit col 2					352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière				356		
	Déficits antérieurs reportables .*. . . 68 918 . . . dont imputés sur le résultat .					360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col 1 Déficit col 2					370	372	36 585

Comptes Annuels

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU YVARS INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 392 756 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 36 586 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

 Notes sur le bilan**Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 485	4 132		14 617
Immobilisations financières	2 562 500	13 457	317 783	2 258 173
Total	2 572 985	17 589	317 783	2 272 790
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	443	1 771		2 213
Immobilisations financières				
Total	443	1 771		2 213
ACTIF NET				2 270 577

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
SAS LASER GAME DEVELOPPEMENT 26500 BOURG L	26 000	-5 946	30,77	-97 628
SAS GROUPE 3ID 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENC	1 435 113	6 709 844	40,00	1 977 734

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	674 045	674 045	470 672		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

 Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 707		4 707
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	519	519	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	5 226	519	4 707
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/prêts	4 707
Total	4 707

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 34 600,00 euros décomposé en 34 600 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 530	8 530		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 147	1 147		
Produits constatés d'avance				
Total	9 677	9 677		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 147			

Charges à payer

	Montant
Honoraires comptables	2 700
Honoraires Commissaire aux comptes	1 150
Total	3 850

 Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 1 080 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	519	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 533	12 750
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		1 812
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	11 052	14 563
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	11 052	14 563

 Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Caution bancaire	104 475
Autres engagements donnés	104 475
Total	104 475
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

YVARS INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 34 600 euros
Siège social : 17 avenue du Colonel Driant, 26000 VALENCE
504944141 RCS ROMANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 3 JUIN 2019
DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à - 36 585,77 euros de la manière suivante :

La perte de l'exercice :	-36 585,77 euros
Est imputée sur compte "autres réserves"	36 585,77 euros

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :
Néant

Exercice clos le 31 décembre 2016 :
250 158,00 euros, soit 7,23 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 250 158,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2017 (*distribution exceptionnelle de dividendes – procès verbal des décisions de l'associé unique du 28 août 2018*) :
200 334,00 euros, soit 5,79 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 334,00 euros

Certifié conforme
Le Président
M. Philippe YVARS



SASU YVARS INVESTISSEMENTS

Au capital de 34 600 €

17 Avenue du Colonel Driant

26000 VALENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société "SASU YVARS INVESTISSEMENTS",

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société «SASU YVARS INVESTISSEMENTS» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ceux-ci et nous nous sommes assurés de la présentation qui en a été faite et de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

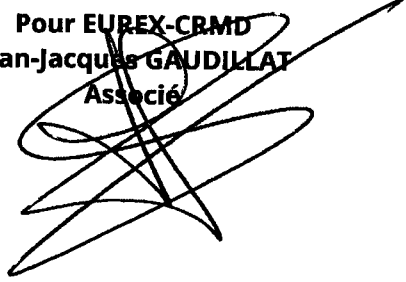
- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Valence, le 17 mai 2019

Pour EUREX-CRMD
Jean-Jacques GAUDILLAT
Associé



Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	14 617	2 213	12 404	10 042
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	682 795		682 795	674 045
Autres titres immobilisés	1 570 672		1 570 672	1 882 629
Prêts	4 707		4 707	5 826
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 272 790	2 213	2 270 577	2 572 542
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	519		519	116
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	121 660		121 660	54 248
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	122 179		122 179	54 364
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 394 969	2 213	2 392 756	2 626 906



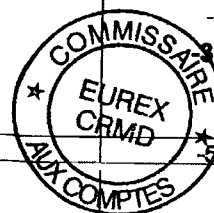
Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	34 600	34 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	6 000	6 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 379 065	2 610 283
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-36 586	-30 884
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 383 079	2 619 999
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 147	1 147
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 530	5 760
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	9 677	6 907
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 392 756	2 626 906



 Compte de Résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	45 716		44 845		871	1,94
Total	45 716		44 845		871	1,94
MARGE SUR M/SES & MAT	-45 716		-44 845		-871	1,94
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	151		151			
Amortissements et provisions	1 771		443		1 328	300,07
Total	1 922		594		1 328	223,73
RESULTAT D'EXPLOITATION	-47 638		-45 439		-2 199	4,84
Produits financiers	11 052		14 563		-3 511	-24,11
Résultat financier	11 052		14 563		-3 511	-24,11
RESULTAT COURANT	-36 586		-30 876		-5 710	18,49
Charges exceptionnelles			8		-8	-100,00
Résultat exceptionnel			-8		8	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-36 586		-30 884		-5 702	18,46



Comptes Annuels

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU YVARS INVESTISSEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 2 392 756 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 36 586 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 09/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur le bilan**Actif immobilisé**

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	10 485	4 132		14 617
Immobilisations financières	2 562 500	13 457	317 783	2 258 173
Total	2 572 985	17 589	317 783	2 272 790
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	443	1 771		2 213
Immobilisations financières				
Total	443	1 771		2 213
ACTIF NET				2 270 577



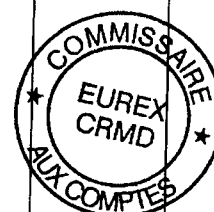
Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS LASER GAME DEVELOPPEMENT 26500 BOURG L	26 000	-5 946	30,77	-97 628
SAS GROUPE 3ID 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENC	1 435 113	6 709 844	40,00	1 977 734



Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	674 045	674 045	470 672		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	4 707		4 707
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	519	519	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	5 226	519	4 707
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

**Produits à recevoir**

	Montant
Int.courus s/prêts	4 707
Total	4 707

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 34 600,00 euros décomposé en 34 600 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 677 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 530	8 530		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 147	1 147		
Produits constatés d'avance				
Total	9 677	9 677		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	1 147			

**Charges à payer**

	Montant
Honoraires comptables	2 700
Honoraires Commissaire aux comptes	1 150
Total	3 850

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 080 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Produits financiers de participation	519	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 533	12 750
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		1 812
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	11 052	14 563
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	11 052	14 563



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Cautions bancaires	104 475
Autres engagements donnés	104 475
Total	104 475
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

